Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le
ID : 022-212200547-20240530-DEL2_30052024-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 30 mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 24 mai 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Josyane BERTIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

an	Mois	Jour	QN°	Subd
2024	05	30	02	00

DENOMINATION DE VOIE – CHEMIN DES LANDES

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	21
MANDANTS	02
ABSENTS	03
APTES A VOTER	23

CONVOCATION	24-05-2024
RÉUNION	30-05-2024
AFFICHAGE	31-05-2024
TRANSMISSION	04-06-2024

Contrôle de Légalité : DCLE/2

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS					PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint	X			
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe			X	Philippe MONNIER
	HUET Jean-Marie	CMD1	X			
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère	X			
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3			X	Henri LABBE
	LESNARD Pierre	CMD4		X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X		
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		21	3	2	

Envoyé en préfecture le 12/06/2024
Reçu en préfecture le 12/06/2024
Publié le
ID : 022-212200547-20240530-DEL2_30052024-DE

02 - DENOMINATION DE VOIE – CHEMIN DES LANDES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il peut être amené périodiquement à dénommer ou numéroter les voies du réseau communal, le plus souvent à la demande des riverains.

S'agissant de la division des parcelles A n°1562 et A n°1565, il convient de nommer la voie donnant accès à 2 des 4 lots afin de procéder à la transposition cadastrale.

La commission Urbanisme, Patrimoine et Environnement, réunie en date du 25 avril 2024, a proposé de nommer cette voie « Chemin des Landes », nom proposé par les riverains.

Il est donc proposé à l'Assemblée de valider le nom retenu.

Sur le plan formel, le plan de dénomination fera l'objet d'une mise à jour et d'une transmission auprès notamment :

- des concessionnaires des réseaux ;
- du Centre des Impôts ;
- du SIG ;
- de La Poste ;
- du SDIS et au Centre de Secours d'Erquy ;
- du SAMU 22 ;
- du Service élections ;

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDÉRANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine et Environnement en date du 25 avril 2024 ;

Considérant le plan annexé à la présente délibération (Annexe 1) ;

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER le nom **« Chemin des Landes »** comme dénomination de la voie partant de la rue Saint Michel allant à la Vallée Denis ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à procéder à la transmission dudit plan de dénomination aux personnes concernées, opérateurs et administrations cités précédemment.

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 23
- Votes défavorables 00
- Abstentions 00

Erquy, le 30 mai 2024

Le secrétaire de séance
Josyane BERTIN

Le Maire,
Henri LABBE

MAIRIE D'ERQUY
CÔTES D'ARMOR